
Bank of England s'intéresse au bitcoin

Dans un document publié jeudi, l'institut d'émission britannique juge que les monnaies virtuelles pourraient révolutionner les moyens de paiement

Et si les banques centrales émettaient de la monnaie électronique, comme le bitcoin ? A première vue, la question peut paraître insensée, tant les sulfureuses devises digitales sont éloignées de l'univers policé des instituts monétaires. C'est pourtant sans tabou, et tout à fait sérieusement, que la Banque d'Angleterre (BoE) la pose dans un document publié jeudi 26 février.

Baptisé « One Bank Research Agenda » (« Un programme de recherche pour la banque »), celui-ci vise à ouvrir l'institution à des sujets qui pourraient bousculer à terme sa façon de travailler, tels que les changements démographiques ou les monnaies numériques privées. « Leur émergence prouve qu'il est possible de transférer de la valeur de façon sécurisée sans [passer par un] tiers de confiance », explique la BoE, jugeant cette technologie prometteuse.

De fait, les paiements classiques se font aujourd'hui par le biais des banques et des intermédiaires tels que MasterCard, Visa, PayPal ou encore Western Union. Des agents dont les e-monnaies permettent de se passer. « Cela peut avoir de profondes implications pour le système financier », juge la BoE. La question de savoir si les banques centrales doivent utiliser cette technologie mérite donc d'être posée. »

L'e-monnaie permet d'échanger de l'argent instantanément, pour un coût quasi nul

En théorie, celles-ci pourraient, en effet, se servir d'une monnaie numérique pour gérer les règlements interbancaires, « ou la mettre à la disposition d'un éventail plus large de banques ». Voire d'entreprises et des particuliers, au même titre que les billets aujourd'hui en circulation.

Signal d'alarme

Naturellement, il conviendrait que la technologie choisie permette aux banquiers centraux de contrôler la monnaie et de se protéger contre les attaques systémiques, souligne la BoE. Avant de soulever une série de questions surprenantes, tant elles sont concrètes : les différentes banques centrales gagneraient-elles à utiliser une plateforme commune pour émettre leur devise numérique ? La politique monétaire en serait-elle transformée ? Comment les banques

traditionnelles pourraient-elles concurrencer un tel système ?

Mine de rien, cet intérêt soudain de la « vieille dame de Threadneedle Street » pour un tel sujet est une petite révolution. Et elle n'est pas seule. Après la publication de son rapport, le ministre des finances britannique en personne, George Osborne, s'est réjoui sur le réseau social Twitter : « Il est bon que la BoE se penche sur les monnaies digitales – besoin de s'assurer que les consommateurs profitent des nouvelles technologies. »

« Ce document est très intéressant, car il intervient après une période de forte défiance », constate Philippe Herlin, économiste au Conservatoire national des arts et métiers, qui vient de publier un ouvrage sur le sujet (« La Fin des banques ? », Eyrolles, 184 pages, 14 euros). Il y a quelques mois encore, la BoE elle-même s'inquiétait de la volatilité du bitcoin et de ses équivalents. La Banque de France, elle, tirait le signal d'alarme, jugeant que cette technologie représentait un risque financier sérieux.

Il faut dire que les devises numériques entraînent une réputation sulfureuse, en partie justifiée. Il y a un an, MtGox, la principale plateforme d'échange de bitcoins, s'est ainsi déclarée en faillite, ruinant les milliers d'utilisateurs qui y

avaient placé leur argent. Quelques mois plus tôt, le FBI arrêtait le patron de Silk Road, Ross Ulbricht, un site où l'on pouvait en deux clics acheter armes, stupéfiants et faux papiers grâce à l'e-monnaie.

« Obligés de faire avec »

Pour certains, le bitcoin et ses avatars sont donc de dangereux objets spéculatifs, qu'il faudrait interdire sur-le-champ. « Ils fonctionnent comme une pyramide de Ponzi qui ruinera des milliers d'imprudents si on ne fait rien », prévient ainsi Georges Ugeux, de la banque d'affaires Galileo Global Advisors, à New York.

D'autres soulignent que, au contraire, cette technologie représente une révolution aussi majeure qu'Internet, car elle permet d'échanger de l'argent instantanément, d'un bout à l'autre de la planète, pour un coût quasi nul. « Dans tous les cas, nous serons bien obligés de faire avec », maugrée un banquier.

De fait, les Etats commencent à les encadrer. Dans l'Union européenne, les plates-formes d'échange de bitcoins sont désormais soumises à la directive sur les moyens de paiement, tandis que le fisc américain taxe les plus-values rapportées par leur vente comme des gains sur le capital.

MARIE CHARREL